CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20460** **VALABLE JUSQU'AU** **24/04/2027**

ÉDITÉ LE 02/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/05/2000

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/07/2023

Capital : 100 000

Raison sociale : P.C.M.E

Sigle : P.C.M.E.

22 RUE DE L'INTE
77165 SAINT-SOUPPLETS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2005B01166

Siret : 431 720 648 00044

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 2107577

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000007353520504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000007353520504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 01 64 33 50 67 **Fax :** 01 64 33 48 37

Portable : 06 60 65 59 99

Responsabilité légale :
ESTEVES PAULO PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : paulo.esteves@wanadoo.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 417 586 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	22	16/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/03/2026 09:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.